

L'évolution des droits de la Femme

29 avril 1975 : Les femmes votent en France pour la première fois lors des élections municipales.

27 octobre 1946 : L'égalité entre hommes et femmes est inscrite dans le Préambule de la Constitution : "*La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.*"

1956 : Création de "*la Maternité heureuse*", mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le Mouvement français pour le Planning familial (MFPF) en 1960. Le Planning familial a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.

13 juillet 1965 : La loi portant réforme des régimes matrimoniaux modifie le régime légal du mariage du couple se mariant sans contrat : les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

28 décembre 1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception

4 juin 1970 : La loi relative à l'autorité parentale modifie le code civil et substitue l'autorité parentale conjointe à la puissance paternelle : "*les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille.*"

5 avril 1971 : Le Nouvel Observateur publie un manifeste signé par 343 femmes ("*Le Manifeste des 343 salopes*"), parmi lesquelles de nombreuses personnalités qui déclarent avoir avorté et réclament l'avortement libre.

Juillet 1971 : Création de l'association "*Choisir la cause des femmes*", avec Simone de Beauvoir et de l'avocate Gisèle Halimi, qui lutte pour l'abrogation de la loi de 1920 qui fait de l'avortement un crime.

3 janvier 1972 : La loi sur la filiation ouvre à la mère, sous certaines conditions, la possibilité de contester la présomption de paternité de son mari.

Octobre-novembre 1972 : Les procès de Bobigny s'ouvrent : " Marie-Claire Chevalier est jugée en octobre pour avoir fait le choix d'avorter. Un mois plus tard, sa mère, Michèle Chevalier, est accusée de "complicité d'avortement". Leur défense est assurée par l'avocate Gisèle Halimi. La fille est relaxée, la mère est condamnée au paiement de 500 francs d'amende avec sursis. Parmi les co-accusées, Micheline Bambuck, l'avorteuse, est condamnée à un an de prison ; deux collègues qui ont conseillé Marie-Claire Chevalier sont relaxées."

Mai 1974 : Simone Veil est nommée ministre de la santé. Les cinq autres femmes au gouvernement de Jacques Chirac, entre 1974 et 1976, sont secrétaires d'État.

17 janvier 1975 : Promulgation de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite "loi Veil", adoptée pour une période de 5 ans.

8 mars 1982 : Première journée nationale des droits des femmes.

13 juillet 1983 : La loi Roudy établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

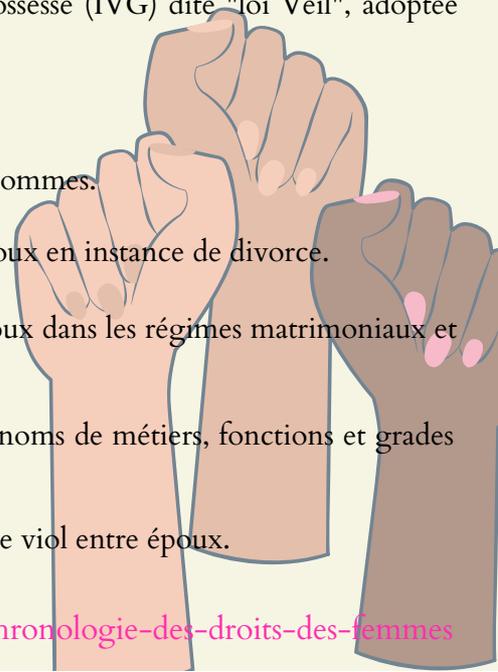
17 juillet 1984 : La Cour de cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux en instance de divorce.

23 décembre 1985 : Loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985 relative à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

11 mars 1986 : Une circulaire du Premier ministre recommande la féminisation des noms de métiers, fonctions et grades dans l'Administration et les textes officiels.

5 septembre 1990 : Un arrêt de la Cour de cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux.

informations provenant du site : <https://www.vie-publique.fr/eclairage/19590-chronologie-des-droits-des-femmes>



21 décembre 1990 : Une décision du Conseil d'État estime que la loi Veil de 1975 autorisant l'IVG n'est pas contraire à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

15 mai 1991 : Édith Cresson est la première femme en France à être "nommée Premier ministre". La fonction n'est pas encore féminisée dans le Journal officiel du 16 mai 1991.

27 janvier 1993 : Promulgation de la loi portant diverses mesures d'ordre social, qui crée notamment un délit d'entrave à l'IVG et supprime la pénalisation de l'auto-avortement.

20 avril 1995 : Marie Curie est la deuxième femme à entrer au Panthéon. Il aura fallu attendre plus de deux cents ans pour que *"la première femme de notre histoire [soit] honorée pour ses propres mérites"*, selon les mots de François Mitterrand.

26 mai 2004 : La loi n° 2004-439 relative au divorce permet de protéger le conjoint victime de violence.

23 mars 2006 : Promulgation de la loi n° 2006-340 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

14 mars 2007 : Mise en place du 3919 : numéro de téléphone national unique destiné aux victimes et aux témoins de violences conjugales.

23 juillet 2008 : La loi constitutionnelle n° 2008-724 complète l'article 1er de la Constitution : *"La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales."*

9 juillet 2010 : La lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée grande cause nationale. Promulgation de la loi n° 2010-769 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants. La loi renforce le dispositif de prévention et de répression des violences faites aux femmes en instituant notamment l'ordonnance de protection des victimes et en mettant en place une surveillance électronique du conjoint violent (bracelet électronique).

18 novembre 2016 : La loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle est promulguée : création du divorce par consentement mutuel sans juge, par acte sous signature privée contresigné par avocats après dépôt auprès d'un notaire.

Octobre 2017 : L'affaire Weinstein, du nom du producteur américain dénoncé pour harcèlement sexuel par plusieurs actrices, provoque dans de nombreux pays, dont la France, une libération de la parole. Après ces révélations, des milliers de femmes racontent sur Twitter, via les mots clés #MeToo et #BalanceTonPorc, le harcèlement voire les agressions sexuelles dont elles ont été victimes.

1er juillet 2018 : Simone Veil est la cinquième femme à entrer au Panthéon.

3 août 2018 : Promulgation de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes.

2 août 2021 : La loi relative à la bioéthique élargit la procréation médicalement assistée aux couples de femmes et aux femmes célibataires. Un nouveau mode de filiation est mis en place pour les enfants né par PMA d'un couple de femmes (reconnaissance conjointe de l'enfant avant sa naissance devant notaire).

30 novembre 2021 : Résistante, militante, artiste, Joséphine Baker entre au Panthéon. Naturalisée française en 1937, elle est la sixième femme à y reposer.

2 mars 2022 : Promulgation de la loi visant à renforcer le droit à l'avortement. Le texte allonge de deux semaines le délai légal pour avoir recours à l'IVG (le délai est porté de 12 à 14 semaines). Le texte initial de la proposition de loi prévoyait également de supprimer la clause de conscience des médecins qui les autorise à refuser de pratiquer une IVG, mais cette disposition a été supprimée en deuxième lecture.

16 mai 2022 : Elisabeth Borne "est nommée Première ministre". Trente et un an après qu'Édith Cresson a été "nommée Premier ministre", le Journal officiel du 17 mai 2022 féminise la fonction, excepté dans le titre du décret, en application de la circulaire du Premier ministre de 2017 sur les règles de féminisation.

8 mars 2023 : La Première ministre et la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances présentent le plan Égalité 2027 entre les femmes et les hommes.

EQUALITY

